



**Extrait du Registre des Délibérations  
CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du lundi 16 décembre 2024**

**Date de la convocation** : mardi 10 décembre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 49

**Étaient présents :**

M. François BAYROU (excusé du n° 5 au n° 12), M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN (excusée du n° 6 au n° 24), M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, Mme Néjia BOUCHANNAFA, M. Gilbert DANAN, Mme Stéphanie DUMAS (présente du n° 1 au n° 3), M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUHEYTO, M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Frédéric DAVAN, M. Sébastien AYERDI, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Marie MOULINIER, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, M. Antoine CHEVALIER, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT (présente du n° 1 au n° 25), M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER, Mme Marianne LAJARIGE

**Étai(en)t représenté(e)s :**

Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à Mme Françoise MARTEEL), M. Mohamed AMARA (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), M. Pierre DUDOUET (pouvoir à M. Régis LAURAND), Mme Lise ARRICASTRE (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), Mme Camille LE DELLIOU (pouvoir à M. Antoine CHEVALIER), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE du n° 4 au n° 36), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO du n° 26 au n° 36)

**Étai(en)t excusé(es) :**

**Secrétaire de séance** : Madame Marie MOULINIER

-----

**N° 28 Caisse d'Allocation Familiale : signature d'une convention d'objectifs et de financement pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement**

**Rapporteur** : Mme Françoise MARTEEL

Mesdames, Messieurs

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, un partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale des Pyrénées-Atlantiques apporte un soutien financier à la Ville de Pau pour les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH).

En 2024, un plan de réhabilitation des ALSH des groupes scolaires Nandina Park, Marancy et Les Fleurs a été mis en œuvre par la ville pour un coût de 678 604 € HT.

Pour la réalisation de ces travaux, une subvention a été sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques, laquelle a déclaré l'éligibilité de ces projets et a décidé d'attribuer une subvention d'investissement de 81 800 € soit 12,05% du coût total du projet.

Aussi il vous est proposé de signer avec la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques, la convention d'objectifs et de financement ci-après annexée.

**Après avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 9 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :**

**1. Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement ci-annexée avec la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques pour la réhabilitation des Accueils de Loisirs sans Hébergement des écoles primaires Nandina Park, Marancy et Fleurs ;**

**2. Décider de faire recettes des subventions correspondantes au budget 2025, chapitre 13, fonction 288, article 1328.**

**Conclusions adoptées**

**suivent les signatures,**

**pour extrait conforme,**

Le Maire  
François BAYROU